



Paris 2001

Conférence Générale
31e session
Rapport

General Conference
31st session
Report

Conferencia General
31ª reunión
Informe

Генеральная конференция
31-я сессия
Доклад

المؤتمر العام
الدورة الحادية والثلاثون
تقرير

大会
第三十一届会议
报告

rep

31 C/REP/1
PARIS, le 17 août 2001
Original français

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION

PRESENTATION

Source : Article V (g) des statuts du Bureau international d'éducation (BIE).

Antécédents : Conformément à cet article, le Conseil du BIE présente à la Conférence générale son seizième rapport sur les activités du Bureau. Ce rapport couvre la période qui s'étend de la clôture de la 30e session de la Conférence générale au 31 juillet 2001.

Objet : Le rapport présente un bref exposé des activités du Bureau international d'éducation, centre de l'UNESCO spécialisé dans le contenu de l'éducation, et de son Conseil, dans le cadre de la réalisation des objectifs du Cadre d'action de Dakar.

Décision requise : Le présent document ne requiert aucune décision.

I. INTRODUCTION

1. Ce seizième rapport du Conseil du Bureau international d'éducation (BIE) est soumis à la Conférence générale de l'UNESCO à sa 31e session conformément à l'alinéa (g) de l'article V des statuts du BIE.

II. CONSEIL DU BIE

2. **Composition :** conformément à l'article III des statuts du BIE, la Conférence générale à sa 30e session (1999) a élu ou réélu les représentants des 14 Etats membres suivants : Cuba, Fédération de Russie, Hongrie, Indonésie, Japon, Malaisie, Maroc, Nigéria, République de Corée, République tchèque, Sénégal, Suisse, Thaïlande, Zimbabwe. A sa 31e session (2001), la Conférence générale aura à se prononcer sur le remplacement ou le renouvellement du mandat des 14 autres membres suivants du Conseil : Argentine, Bénin, Canada, Danemark, Espagne, Kenya, Mali, Oman, Paraguay, Pays-Bas, Qatar, Roumanie, Sri Lanka, Uruguay.

3. **Deux sessions ordinaires du Conseil du BIE ont eu lieu** au cours de la période considérée (26-28 janvier 2000 et 24-26 janvier 2001).

4. **La quarante-sixième session du Conseil (26-28 janvier 2000).** Conformément à son règlement intérieur, le Conseil a : (a) élu son nouveau Bureau ; (b) approuvé les résultats de la procédure de recrutement au poste de directeur du BIE (professeur Dr Cecilia Braslavsky) ; (c) approuvé le rapport 1999 ; (d) défini et approuvé trois lignes d'action du BIE pour mieux les adapter à sa nouvelle fonction de centre de l'UNESCO chargé des contenus et des méthodes de l'éducation (renforcement des capacités, développement d'une plate-forme et d'un observatoire, et promotion du dialogue politique) ; et (e) approuvé le budget 2000.

5. **Le Bureau du Conseil du BIE** est désormais composé des membres suivants : **Président :** M. Pieter de Meijer (Pays-Bas) ; **Vice-Présidents :** M. A. Guerra Caraballo (Uruguay), M. A. Hasbi (Maroc), M. B. Soehendro (Indonésie), M. B. K. Sogomo (Kenya) et M. J. Sokol (République tchèque).

6. **La quarante-septième session du Conseil (24-26 janvier 2001)** a adopté : (a) le rapport de la Directrice concernant les activités de l'année 2000 ; (b) les propositions concernant les activités et le budget pour l'année 2001 ; (c) le projet de résolution et le cadre budgétaire pour la période 2002-2003 (contribution au 31 C/5) ; (d) les contributions pour le 31 C/4 ; et (e) les décisions relatives à l'organisation, à la structure et à la méthodologie de la quarante-sixième session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). Le Conseil a examiné les propositions de la Directrice pour le programme d'activité du BIE à moyen terme (2002-2007) et a donné son avis pour entamer son amélioration.

7. **Deux réunions du Bureau du Conseil ont aussi eu lieu** le 22 juin 2000 et le 5 juin 2001 pour suivre, la première, les moyens de consolider les acquis dans le processus de transformation du BIE et, la deuxième, l'état d'exécution des activités du BIE, surtout en ce qui concerne la préparation de la prochaine session de la CIE.

III. ACTIVITES DU PROGRAMME

8. La poursuite des objectifs de l'Education pour tous, surtout les objectifs (iii) et (vi) (voir le Cadre d'action de Dakar, par. 7), est au centre de la réorganisation des programmes du BIE pour lui permettre de s'acquitter de la mission qui lui a été confiée par la Conférence générale à sa 30e session.

A. RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MATIERE D'ADAPTATION DES CONTENUS, DES METHODES ET DES STRUCTURES DE L'EDUCATION

9. Dix séminaires de formation des capacités en matière de programmes d'études et de prise de décisions ont été organisés au bénéfice de 320 spécialistes de 36 pays de toutes les régions du monde. Tous les séminaires ont traité de thèmes prioritaires pour l'Education pour tous et ont été organisés en coopération avec des partenaires sur place, entre autres, les Ministères de l'éducation des pays hôtes et les Bureaux hors Siège de l'UNESCO. Les résultats de ces séminaires sont publiés (voir le tableau 1 et les paragraphes consacrés aux publications et aux partenariats).

10. Quatre autres ateliers/séminaires sur le développement des programmes d'enseignement sont en préparation pour l'Afrique centrale (au Nigéria), les pays de la Baltique et du nord de l'Europe (en Lituanie, en liaison avec les problèmes de la cohésion sociale), les pays du sud-est de l'Europe (en Slovénie) et la région du Caucase (en Azerbaïdjan), avec 100 participants d'au moins 40 pays.

11. Un réseau mondial interactif de spécialistes dans le domaine du développement des programmes d'enseignement pour tous pour vivre ensemble est en cours de création. La première phase de création d'une base d'experts a été entreprise. A ce jour, cette base contient plus de 1.500 spécialistes. Elle est utilisée pour rendre service aux Etats membres et aux unités de l'UNESCO aussi bien du Siège que hors Siège.

12. Le projet sur L'éducation de base pour la participation et la démocratie, financé par l'Italie dans les Territoires autonomes palestiniens, a pris fin dans de bonnes conditions. Le projet a permis de financer au total 117 activités de formation auxquelles ont participé 212 formateurs et 2.510 enseignants. Le projet a également financé l'aménagement, dans quelque 250 écoles, de "coins" de documentation en sciences et en mathématiques.

13. Une méthodologie pour le développement des programmes d'enseignement dans des situations de crise et d'après-crise a été élaborée et peut être utilisée dans de nombreuses situations. Le BIE a mis en oeuvre au Kosovo, en collaboration avec l'UNICEF et l'UNMIK, un projet pour renforcer la capacité des spécialistes locaux en matière de réforme de l'éducation et d'élaboration des programmes d'enseignement. Parmi ses nombreux éléments, il convient de retenir : (i) *Le cours intensif de formation sur le développement des programmes d'études au Kosovo* dispensé à Genève ; (ii) un séminaire international sur les *Etudes de cas relatives au développement des programmes d'enseignement : contributions à la réforme de l'éducation au Kosovo* réuni à Pristina en mai 2001 ; (iii) la préparation d'une bibliographie et la traduction en trois langues de publications choisies ; et (iv) d'autres missions et consultations sur place et sur l'Internet.

14. **Une méthodologie pour le développement local des programmes d'enseignement est en cours de construction.** Depuis 2000, le BIE, en coopération avec les services de l'Académie de Buenos Aires, le Conseil municipal de la ville de Campana (Argentine) et la société privée SIDERCA, mène un projet pour le développement des programmes d'études en réseau, avec les 35 écoles de la ville. Le projet a trois objectifs : (a) créer les conditions d'une diminution de l'abandon des études ; (b) promouvoir des attitudes nouvelles de tolérance vis-à-vis des camarades d'école ; (c) élaborer des méthodes transférables pour le développement local et coopératif du programme d'enseignement.

A. PLATE-FORME/OBSERVATOIRE POUR LE DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'ETUDES

15. **La plate-forme pour le développement des programmes d'études** a pris de l'ampleur pour devenir une banque de ressources dont les principales composantes sont actuellement : (a) **la quatrième édition des *Données mondiales sur l'éducation*** - actualisée sur la base, notamment, des rapports présentés au Forum mondial sur l'éducation à Dakar - avec 158 profils de systèmes nationaux d'éducation ; (b) **la base INNODATA** sur les meilleures pratiques éducatives pour vivre ensemble avec un nombre total de 714 entrées ; (c) **la base BRIDGE** avec 100 projets et programmes sélectionnés par de jeunes professionnels, dont huit sont prêts pour leur utilisation en format vidéo ; et (d) **les dossiers par pays**, qui ont pour but de donner, à différentes catégories d'utilisateurs et par des liens électroniques, accès à l'information relative à la situation de l'éducation de chaque pays et contenue dans les diverses sources d'information de l'UNESCO et hors de l'UNESCO.

16. **La mise en place de son observatoire** permettra au BIE de préparer efficacement sa contribution au rapport de suivi qui mesurera, comme le prévoit le Cadre d'action de Dakar (par. 19), les progrès de l'Education pour tous. Les principales démarches entreprises sont : (a) **la définition d'un cadre de référence** en coopération avec diverses institutions ; (b) la préparation de 10 présentations préliminaires de **cas de processus participatifs de développement de programmes** ; et (c) **une étude sur les programmes, les manuels scolaires, l'enseignement des valeurs et la qualité de l'éducation dans des pays d'Afrique de l'Ouest.**

17. **Trente-huit publications diverses ont été préparées** : (a) huit livraisons de la revue trimestrielle de l'UNESCO, *Perspectives*, traitant en six langues des thèmes prioritaires pour l'Education pour tous en collaboration avec le Secteur de l'éducation de l'Organisation et d'autres partenaires ; (b) six nouveaux titres de la série *Educational practices* destinés à donner accès aux façons d'aborder le développement des programmes issus de la recherche ; (c) sept monographies sur des innovations sélectionnées dans la base INNODATA ont été préparées pour mieux comprendre les processus qui sont derrière sa réussite ; (d) huit rapports finals de réunions sur le développement des programmes d'enseignement qui se sont déroulées au cours de l'année 1999-2000 ; (e) huit numéros du bulletin trimestriel *Information et innovation en éducation* publiés en anglais, en espagnol et en français et qui permettent de suivre l'évolution des activités du BIE et sa relation avec les priorités des Etats membres et l'UNESCO ; et (f) plusieurs autres documents ont été publiés.

18. **Le site Web du BIE a été complètement restructuré et rouvert sous sa nouvelle présentation** en janvier 2001. Il donne de plus en plus accès à toutes les bases de données et publications du BIE ainsi qu'aux autres bases de l'UNESCO et d'ailleurs. Au 1er juillet 2001, le site compte 800 pages HTML et 422 documents en pdf. On a compté aussi environ

225.000 téléchargements de publications. Les liens hypertextes vers d'autres sites totalisent quelque 1.200 cependant que les liens au site du BIE existent sur environ 300 pages Web. Depuis la 30e session de la Conférence générale, le site sur l'Internet du BIE a été consulté plus de 1,5 million de fois.

19. Le Centre de documentation a poursuivi son processus de modernisation et maintient ses services. La base de données bibliographiques IBEDOCS (Catalogue du Centre de documentation) a été de nouveau préparée pour sa publication sur le CD-ROM des bases de données de l'UNESCO. Un catalogue de la collection de périodiques archivés (quelque 660 titres) a été produit et diffusé sur le site Web. L'actualisation de la version anglaise du *Thésaurus de l'éducation UNESCO-BIE* est terminée. Une base de données informatisées des archives du BIE pour la période 1926-1968 a été créée en coopération avec les spécialistes de l'Université de Genève. Un recensement des archives à partir de 1969 est en cours. Le Centre de documentation est devenu membre du consortium des bibliothèques du système des Nations Unies créé pour partager l'accès aux services d'information en ligne.

C. LA PROMOTION DU DIALOGUE SUR LES POLITIQUES DE L'EDUCATION

20. La quarante-sixième session de la Conférence internationale de l'éducation (5-8 septembre 2001) est en plein processus d'organisation. Son thème, "L'éducation pour tous pour apprendre à vivre ensemble : contenus et stratégies d'apprentissage - problèmes et solutions", a été approuvé par la Conférence générale à sa 30e session. Une méthodologie novatrice a été définie par le Conseil du BIE aussi bien pour sa structure thématique que pour son organisation. Une séance spéciale, présidée par M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, aura lieu le 8 septembre 2001 sur le thème de l'implication de la société civile dans la promotion de l'éducation pour tous.

21. Dans le cadre des préparatifs de la quarante-sixième session de la CIE, les activités suivantes ont été ajoutées aux activités régulières du BIE : (a) préparation des rapports nationaux sur le développement de l'éducation - qui s'est accompagnée d'une aide financière à certains pays en situation difficile pour établir leurs rapports ; (b) préparation des "meilleures pratiques" et des documents vidéo ; (c) déroulement d'un netforum qui comptait 250 participants ; (d) réception jusqu'au 30 juillet de 85 messages personnels de ministres de l'éducation ; (g) coopération en vue de la coorganisation et/ou du (co)financement de certaines activités de la Conférence avec les ministères de l'éducation, les centres de recherche et de formation de plusieurs pays (Allemagne, Argentine, Canada, Cuba, Danemark, Espagne, France, Finlande, Japon, Pays-Bas, Malaisie, Norvège, République tchèque et Suisse) dans le cadre du suivi de l'Education pour tous ainsi qu'avec le Programme de formation à l'éducation interculturelle bilingue pour les pays andins et avec le Commonwealth of Learning, le projet BERUM (Bibilotecas para Educadores rurales y urbano marginales) (Pérou) et l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) (Genève).

22. La cinquième remise de la médaille Comenius aura lieu lors de la quarante-sixième session de la CIE. Au terme d'une étroite collaboration avec le Ministère tchèque de l'éducation, de la jeunesse et du sport, les commissions nationales pour l'UNESCO, les ONG et le Secteur de l'éducation de l'Organisation, le jury présidé par le Président du Conseil du BIE a choisi, parmi les 40 candidatures reçues, cinq individus et trois projets venus des six régions de l'UNESCO : Thomas BEDIAKO, Ghana ; Yves BRUNSVICK (à titre posthume), France ; Pablo LATAPI SARRE, Mexique ; Sook Jong LEE, République de Corée ; Mohamed Abdul KADER AHMED, Bahreïn ; Comunidade Solidaria, Brésil ; The Life

Science Project, Namibie ; et l'Ecole professionnelle Atanas-Bourov, Bulgarie (voir en annexe le tableau 2).

23. **Le BIE a fourni une contribution ponctuelle ou accordé une assistance** à l'occasion de réunions de dialogue politiques et techniques organisées par les Ministères de l'éducation de l'Inde, du Maroc, de la République dominicaine, de l'Uruguay, par l'Office fédéral de la statistique de la Suisse, le BIT et d'autres. Plusieurs visites d'études ont également été organisées pour des éducateurs et des étudiants, à la demande de différents partenaires.

24. **Des propositions pour développer deux projets transversaux thématiques sur les thèmes prioritaires : (i) éducation et sida et (ii) programmes d'études contre pauvreté** ont été élaborées, en prévoyant des composantes de banque de formation de capacités, banque de ressources et dialogue politique.

D. GESTION INSTITUTIONNELLE

25. **Le BIE a renforcé sa politique de partenariat** avec les ministères de l'éducation et les commissions nationales de plusieurs pays. Parmi d'autres principaux partenaires, on peut citer des unités du Secteur de l'éducation et d'autres unités de l'UNESCO (par exemple la Division des politiques de l'éducation, le point focal pour l'Europe de l'Est, l'unité de suivi de Dakar, PROAP et CARNEID) ; les instituts de l'UNESCO ; l'UNICEF (action conjointe au Kosovo) ; l'Académie internationale de l'éducation (production de la série *Pratiques de l'éducation*) ; l'Association mondiale Ecole instrument de paix (pour l'observatoire des contenus et des méthodes relatifs à l'éducation pour les droits de l'homme et la citoyenneté démocratique) ; l'Université de Genève (FAPSE) et le Service genevois de la recherche en éducation (SRED) (pour entreprendre conjointement des actions dans les domaines de l'information, de la recherche et de la formation) ; le Programme régional de l'UNESCO pour l'éducation d'urgence et la culture de la paix (Afrique), le Pestalozzianum (Zurich), etc.

26. **Le BIE a renforcé les pratiques d'évaluation continue de ses activités et de ses productions** en poursuivant des enquêtes sur ses publications majeures entamées avant cette période. Son Conseil (janvier 2001) a commencé par entamer l'évaluation de ses propres méthodes de travail. Toutes les activités sur place ont été évaluées par les participants.

27. **Le BIE a entamé une politique active de renforcement académique et du personnel** qui combine la consolidation de son noyau, la mise en place d'un conseil académique (College of fellows) qui participe activement aux processus de planification interne, l'utilisation de consultants de très haut niveau et l'incorporation, entre autres, de stagiaires et de jeunes professionnels avec la coopération de certains bureaux nationaux de l'UNESCO.

28. **La composition du budget du BIE est en train de changer dans le sens d'un équilibre entre ressources régulières et ressources extrabudgétaires.** Le budget alloué par la Conférence générale à sa 30e session pour le biennium 2000-2001 était de 4.876.000 dollars (en dollars constants des Etats-Unis). Au total, le BIE a connu, au cours des six dernières années, une diminution de plus de 45 % de l'allocation financière de l'UNESCO et la suppression d'un certain nombre de postes. Le montant des fonds extrabudgétaires est en revanche croissant. Les plus significatifs sont : (a) 2.300.000 francs suisses du gouvernement suisse pour la période allant de 2001 à 2005 ; (b) on estime à plus de 200.000 dollars des Etats-Unis le coût du personnel mis à la disposition du BIE par les Pays-Bas (experts associés), la France (détachement d'un fonctionnaire), et UNEVOC, Canada (jeunes

professionnelles) ; (c) 205.000 dollars des Etats-Unis provenant de différentes sources et obtenus dans le cadre de l'autonomie du BIE permettront de couvrir une partie importante des frais de la Conférence internationale de l'éducation ; et (d) environ 245.000 dollars des Etats-Unis alloués par les intéressés ont permis de financer des projets sur place ; (e) la Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA) a communiqué sa décision de contribuer environ 400.000 dollars des Etats-Unis au programme du BIE, pour la période allant de 2001 à 2003.

E. CONCLUSION

29. **Le BIE a consolidé ses activités comme centre de l'UNESCO chargé des contenus de l'éducation.** Il a activement pris part aux efforts déployés par l'Organisation pour atteindre les objectifs fixés - en matière d'éducation de qualité pour tous - dans le Cadre d'action de Dakar. Le BIE est de plus en plus sollicité par les Etats membres et par d'autres partenaires - tant à l'UNESCO qu'à l'extérieur - pour l'information, l'assistance technique, les programmes de formation et la définition de politiques relatives au développement des programmes d'études. Ses ressources budgétaires, extrabudgétaires et humaines sont encore insuffisantes pour faire face à des demandes croissantes.

30.

ANNEXE I

TABLEAU 1

BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION

Données synthétiques relatives aux réunions
sur le développement des programmes d'études
2000-2001

REGION/TITRE DU SEMINAIRE	LIEU ET DATE	PARTENAIRES	NOMBRE DE PAYS PARTICI- PANTS	NOMBRE DE PARTICI- PANTS
AFRIQUE <i>Politique de refondation curriculaire, processus de développement curriculaire, réalités locales et défis du XXIe siècle</i> <i>Développement curriculaire et éducation pour vivre ensemble : problèmes de concept et de la gestion en Afrique et dans le monde</i>	Libreville octobre 2000	Ministère de l'éducation du Gabon	9 pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest	50
	Nairobi juin 2001	Ministère de l'éducation du Kenya Programme d'éducation de l'UNESCO dans des situations de crise	10 pays de l'Afrique de l'Est et Nigéria	40
ASIE <i>La réforme de l'enseignement des sciences et de la technologie aux niveaux primaire et secondaire en Asie : références comparatives à l'Europe</i> <i>Le renforcement des capacités des spécialistes en matière de programmes d'enseignement dans les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est</i>	Pékin mars 2000	La Commission nationale chinoise pour l'UNESCO	10 pays asiatiques et six pays européens	32
	Bangkok décembre 2000	Ministère thaïlandais de l'éducation ; UNESCO- PROAP	11 pays asiatiques et RECSAM	34
AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES <i>Les formateurs des jeunes en Amérique latine pour le XXIe siècle : défis, expériences et propositions pour leur formation initiale et continue</i>	Maldonado, Uruguay août 2000	Administration nationale de l'éducation publique, Uruguay	7 pays de l'Amérique du Sud	16

REGION/TITRE DU SEMINAIRE	LIEU ET DATE	PARTENAIRES	NOMBRE DE PAYS PARTICI- PANTS	NOMBRE DE PARTICI- PANTS
<i>Le développement des programmes d'études pour apprendre à vivre ensemble dans la région des Caraïbes</i>	La Havane mai 2001	Ministère de l'éducation de Cuba Commission nationale cubaine pour l'UNESCO	20 pays	26
MEDITERRANEE <i>L'évaluation des réformes éducatives dans les pays de la Méditerranée</i>	Madrid octobre 2000	Institut national de la qualité et de l'évaluation, Espagne	4 pays	7
PAYS DU GOLFE <i>Gestion de l'adaptation et du changement des programmes d'enseignement</i>	Muscat février 2001	Ministère de l'éducation et Commission nationale d'Oman pour l'UNESCO	5 pays du Golfe, ABEGS, et le Bureau de l'UNESCO à Doha	34
TOTAL (10 réunions)			36 pays	320 participants

ANNEXE 2

TABLEAU 2

BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION

**Les candidatures choisies pour la remise de la médaille Jan Amos Comenius
2001**

NOM	PAYS	L'institution qui a présenté la candidature
PERSONNALITES		
M. Thomas BEDIAKO Coordinateur régional principal de l'Internationale de l'éducation	Ghana	Internationale de l'éducation
M. Yves BRUNSVICK (à titre posthume) Ancien secrétaire général et vice-président de la Commission nationale française pour l'UNESCO	France	Le gouvernement suisse ; la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
M. Pablo LATAPI SARRE Chercheur au Centro de Estudios sobre la Universidad, Université nationale autonome du Mexique	Mexique	Secrétariat de l'éducation publique, Mexique
M. Sook Jong LEE Professeur à l'Université de Kangnam	République de Corée	Gouvernement de la République de Corée ; Université de Kangnam
M. Mohamed Abdul KADER AHMED Professeur de langue arabe (spécialiste en programmes d'études et méthodes d'enseignement), Université de Bahreïn	Bahreïn	Université de Bahreïn
PROJETS		
Comunidade Solidaria	Brésil	Commission nationale pour l'UNESCO ; Institut brésilien de l'éducation, des sciences et de la culture
The Life Science Project Ministère de l'éducation de base et de la culture	Namibie	Ministère de l'éducation et de la science, Danemark
Ecole professionnelle Atanas-Bourov	Bulgarie	Commission nationale de la Bulgarie pour l'UNESCO, Ministère de l'éducation, Fondation Bistra et Galina